

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 2 exemplaires sont  
annoncés dans le journal.

**INSERTIONS :**

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, e chez M. St-Hilaire,  
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 10.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et se paient d'avance  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

**ABONNEMENTS :**

Un An . . . . . 12 Francs.  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 3 Juillet 1864.

**ACTES OFFICIELS.**

Le Prince par Ordonnance en date du 20 juin dernier a conféré la Grand Croix de l'Ordre de Saint-Charles à S. E. R. Monseigneur Joseph Valerga, Patriarche de Jérusalem.

Une autre Ordonnance Souveraine, du même jour, nomme M. le Comte Adrien Piccolomini, Consul de Monaco à Florence, Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

**NOUVELLES LOCALES.**

S. A. S. le Prince Charles III est attendu à Kissingen (Bavière) dans les premiers jours de ce mois.

S. M. Guillaume I<sup>er</sup>, Roi de Wurtemberg et doyen des Souverains de l'Europe, est mort le 25 juin, à l'âge de 83 ans.

On sait que le Prince Guillaume époux de la Princesse Florestine de Monaco, était le cousin germain de Sa Majesté.

S. M. le Roi d'Italie, par décret du 28 mai dernier, a accordé l'exequatur à M. Auguste Traxler, Consul de Monaco à Livourne.

Le traité d'amitié, de commerce et de navigation, conclu le 6 avril dernier, entre les plénipotentiaires de S. A. S. le Prince de Monaco et de S. A. le Bey de Tunis, n'a pu encore être ratifié, par suite des événements survenus dans la Régence.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco, du 1<sup>er</sup> au 30 juin 1864, est de 2593.

Comme nous l'avions annoncé, la célébration du mariage de M<sup>lle</sup> Honorine Imberty, fille de S. Exc. M. le Gouverneur Général de la Principauté, avec M. le Chevalier Fernand Lagarrigue, de Béziers (France), a eu lieu le lundi 27 juin.

Sans crainte d'être taxé d'exagération, nous pouvons dire que cette fête de famille a été pour Monaco une fête publique. Parmi le petit nombre d'invités, nous avons remarqué plusieurs notabilités de la Principauté; M. Gavini de Campile, Préfet des Alpes-Maritimes et M. Malaussena, maire de la ville de Nice. Notre population si dévouée et si reconnaissante à S. Exc. M. le baron Imberty pour ses constants services

au Gouvernement de S. A. S. notre Auguste Souverain, et au pays, s'est portée en foule sur la place du Palais, au moment où le cortège entrait à la mairie, et à l'église, alors que les jeunes époux s'agenouillaient pieusement au pied des autels pour implorer la miséricorde divine et attirer sur leur union les bénédictions du Tout-Puissant.

Les témoins de M<sup>lle</sup> Imberty étaient M. Malaussena et M. le Chevalier Léonce de Castellet vice-président du conseil d'État de la Principauté.

MM. Gavini de Campile et Thiercelin, vice-Consul de France à Monaco, assistaient M. le Chevalier Fernand Lagarrigue.

Par une aimable attention, qui n'a échappé à personne, MM. Gavini et Malaussena, décorés de plusieurs ordres, ne portaient ce jour là, au cou, que la croix de commandeur de l'Ordre de St-Charles.

L'église St-Nicolas, au moment où les nombreuses voitures occupées par les membres des deux familles et de leurs amis arrivaient à la porte principale, présentait un coup d'œil qu'il nous serait bien difficile de décrire. Plusieurs chapelles étaient brillamment illuminées; l'autel était paré comme aux jours des grandes fêtes religieuses; l'orgue magistralement tenu par M. Sianesi artiste de l'orchestre des bains de mer, mêlait ses cantiques et ses cris d'allégresse à la joie de la foule qui avait déjà envahi les deux côtés de la large nef pour associer ses prières à celles des invités.

Le retour s'est effectué par la rue du Tribunal, la place du Palais, les rues du Milieu et de Lorraine. C'est pendant ce court trajet que la population a pu admirer la jeune mariée, dont la beauté si poétique et si virginale se détachait merveilleusement sur une toilette de moire antique blanche, garnie de dentelles et de diamants. Tout le monde saluait ce couple heureux qui entre dans la vie par la porte du bonheur.

Un banquet splendide attendait les époux à l'hôtel de S. Exc. M. le Gouverneur Général. Au dessert, M. Gavini de Campile, Préfet des Alpes-Maritimes, a porté la santé de M<sup>me</sup> et M. Fernand Lagarrigue.

Ce toast remarquable, autant par l'élégance de l'expression que par les sentiments qu'il exprimait, a reçu un accueil des plus sympathiques. M. le chevalier Fernand Lagarrigue s'est empressé de répondre à M. Gavini en l'assurant qu'il s'appliquerait de son mieux à faire que ses vœux se réalisent complètement. M. Lagarrigue était visiblement très ému, mais son émotion, n'a pas trahi les nobles aspirations qui l'animent et desquelles répondent les traditions d'une famille dont l'honorabilité est proverbiale dans le Midi de la France.

L'excellente musique des Bains de mer a voulu s'associer elle aussi, par ses harmonieux accords, à cette belle fête, dont le souvenir ne nous quittera jamais. Profitant du moment où M<sup>me</sup> Fernand Lagarrigue accompagnée de son époux, allait vers ces habiles artistes leur apporter ses remerciements et les justes éloges

qu'ils méritaient, M. Eusèbe Lucas, chef d'orchestre, a offert à M<sup>me</sup> Lagarrigue un morceau inédit de sa composition dédié à M<sup>lle</sup> Honorine Imberty.

Il était cinq heures du soir que des groupes nombreux stationnaient encore dans les jardins de l'hôtel de M. le Gouverneur Général. Des domestiques offraient en abondance les rafraîchissements les plus délicats. On se trouvait si bien sur cette terrasse plantée d'arbustes les plus variés, couverte des fleurs les plus rares et les plus brillantes qu'on se serait facilement oublié en contemplant toutes les beautés de la nature, plus splendides ce jour-là, semblait-il, comme pour fêter la venue d'une jeune femme qui, en faisant le bonheur des siens, n'oubliera jamais, nous en sommes persuadé, les charges et les devoirs de sa haute position sociale.

Vendredi dernier a eu lieu dans l'une des salles de l'Hôtel du Gouvernement, sous la présidence de S. Exc. M. le Gouverneur Général, l'installation du bureau de bienfaisance, institué par ordonnance Souveraine de S. A. S., en date du 4 avril dernier.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a prononcé à cette occasion un discours plein de vues élevées et de sages conseils. Après avoir rendu hommage « aux généreux sentiments du Prince » il a tracé à grands traits le but de « cette importante amélioration digne complément de toutes celles que nous devons déjà à Son Auguste initiative. » « A mesure, a-t-il dit, que le plus grand nombre est appelé à prendre part à une prospérité toujours croissante, que les moyens de parvenir à l'aisance et à la richesse deviennent plus faciles, il en est quelques-uns dont la vie se traîne péniblement dans les privations et dans la misère et le contraste de leur position avec la situation prospère des autres produit des inégalités saisissantes qu'il faut indispensablement modérer pour apaiser les haines et les jalousies que ces différences de situation doivent nécessairement faire naître. »

Mais, ajoute plus loin S. Excellence, il faut éviter que la bienfaisance « puisse jamais devenir un encouragement à l'oisiveté, au vice et à la fraude. »

« La bienfaisance, continue M. le Gouverneur, pour atteindre le but que nous n'avons fait que de vous indiquer, est forcée quelquefois d'emprunter des formes frivoles et légères; elle séduit les uns pour venir au secours des autres; elle crée des loteries; elle préside à des expositions; elle pénètre au sein des fêtes, des bals et des spectacles; le plaisir est son agent le plus facile et le plus rapide; mais en l'approchant, elle le purifie. Cette gracieuse et sainte mission il n'y a que les femmes qui puissent

bien l'exercer ; il n'y a pas d'actes de bienfaisance où les femmes ne soient mêlées ; dans l'exercice de cette vertu elles devinent tout ce qu'on peut entreprendre ; elles ont si bien toutes les grâces du sexe qu'elles savent séduire ceux qu'elles ne peuvent toucher.

« Notre Auguste Souverain ne pouvait oublier tout ce que leur influence a de charmes et de puissance pour ne pas les associer à une œuvre qui répond si bien aux sentiments les plus intimes de leur cœur. »

Ces paroles prononcées d'une voix émue ont produit sur l'auditoire une impression d'autant plus heureuse qu'elles s'adressaient à deux dames dont l'intelligence et le dévouement dépasseront en toute circonstance les soins que leur impose la mission dont elles ont accepté la charge.

M. le Gouverneur Général a annoncé ensuite que le premier trimestre de la rente de 400 francs dont S. A. S. a fait don au bureau de bienfaisance, avait été versé, le 1<sup>er</sup> juillet, entre les mains du trésorier du bureau. « Ce don, a dit en terminant Son Excellence, est d'autant plus précieux qu'il est l'accomplissement du touchant souhait de l'Auguste Princesse que nous avons eu le malheur de perdre et qui est l'objet de nos constants regrets. »

M. Collomp, président du bureau de bienfaisance, a pris la parole après M. le Gouverneur Général et a exprimé aux membres du bureau combien il se sentait heureux d'avoir à remplir avec eux la mission honorable dont il était investi.

#### BULLETIN DU LITTORAL.

Les nouvelles que nous recevons des bords du littoral, des départements qui l'avoisinent, des pays étrangers même, nous apprennent que la récolte des céréales a dépassé partout les espérances des cultivateurs. Le *Courier de l'Aude* raconte qu'il faudrait remonter à bien des années pour avoir souvenir d'une récolte aussi abondante que celle qui couvre en ce moment la belle et fertile plaine dominée par les coteaux de Cabrens, de Besplas, de Taichou, de Laurac, et qu'on peut à juste titre considérer comme un des greniers à blé de la région méridionale. Ce journal attribue ce résultat extraordinaire à l'émulation provoquée et maintenue dans ces contrées par l'existence de la ferme-école de Besplas qui a fait faire à l'agriculture des progrès si inespérés.

Dans la Russie méridionale, le temps ayant été propice au développement des blés, dans toutes les provinces agricoles l'on compte également sur un excellent rendement. Cette circonstance, jointe aux prix peu élevés des blés sur l'Occident de l'Europe, a fait baisser les prix, malgré les importantes demandes de grains, parvenues de l'étranger, et malgré la baisse des cours de change. Les approvisionnements sont tellement considérables en Russie que non seulement ils peuvent la garantir contre les chances de disette pendant deux ou trois années de mauvaise récolte, mais encore satisfaire aux demandes de grains que l'étranger pourrait faire dans une proportion normale d'exportation annuelle.

Nous accueillons ces nouvelles avec le plus grand plaisir et nous formons des vœux pour que, à chaque récolte, les greniers de l'Europe se remplissent ainsi pour plusieurs années. Ce serait dans cette circonstance plus que dans toute autre le cas de dire qu'abondance de bien ne nuit jamais. A. CHAMBOX.

La *Nation* adresse aux villes du littoral de la Méditerranée, qui ont des stations balnéaires, des

observations auxquelles nous nous associons, en recommandant aux municipalités de ces villes de les accueillir avec tout le sérieux qu'elles méritent. Moyennant quelques dépenses, que les étrangers se chargeraient bien vite de réparer par leurs prodigalités, on pourrait arriver en effet à transformer ces villes désertes en stations des plus agréables. Et au lieu de n'avoir du monde que pendant l'hiver, Antibes, Cannes, Nice et Menton auraient une colonie continue, comme nous l'avons à Monaco, où se trouve tout ce que ce journal réclame en faveur de ces dernières. On ne serait pas de la sorte attristé, en les traversant pendant l'été, du spectacle quelque peu affligeant que leur solitude présente.

A. CHAMBOX.

Voici l'article de la *Nation* :

Le département des Alpes-Maritimes possède, sur un littoral dont l'étendue est relativement très-restreinte, une plage admirablement accidentée, qui, de l'Estérel à la frontière, présente une série de golfes aux contours les plus gracieux, dans l'enceinte desquels la mer, à peine ridée, vient baigner des rives sablonneuses d'une pente très-douce, et se prêtant ainsi aux fantaisies des baigneurs qui peuvent se risquer en mer à une distance assez éloignée, sans être submergés.

Sur ce littoral, qui est l'œuvre la plus coquette de la création, cinq localités se rencontrent, placées en des points admirablement situés, toutes cinq baignées par les flots et dans un centre parfaitement abrité.

Mais, le croirait-on, dans aucune d'elles, jusqu'à ce jour, la spéculation ou l'industrie n'a tenté de faire ce que sur les bords de l'Océan, d'autres plus habiles et plus hardis ont fait avec le plus grand succès.

Il n'y a sur cette belle plage aucun établissement de mer ! Tout ce qui existe dans les cinq villes, tout ce qui a été construit ne l'a été que pour la saison d'hiver, mais pour la saison d'été, rien, absolument rien !

Et cependant on n'a à redouter dans ces contrées, ni température variable, ni tempête, ni froids prolongés, ni toutes les inépuisables qui rendent inabordable les plages du Nord. Là, au contraire, depuis la fin d'avril jusqu'à la fin du mois d'octobre, la température se maintient constamment à un degré qui permet la balnéation, et la preuve en est dans l'usage continu que font des bains de mer, les habitants du pays.

Pourquoi donc à Cannes, au Golfe Juan, ne pas créer un casino comme à Dieppe ou au Havre ? Pourquoi la presqu'île d'Antibes et les bords enchanteurs de cette ville ne sont-ils pas pourvus d'un établissement de bains de mer ? Est-il possible de rencontrer un rivage plus merveilleusement découpé que celui d'Antibes, des eaux plus tranquilles ! Et quand on voit ces flots limpides et tièdes, n'a-t-on pas raison de s'étonner que rien n'ait été fait pour appeler là la clientèle des baigneurs, qui cherche en vain au Havre, à Dieppe, à Cherbourg, quelques beaux jours qui leur permettent les plaisirs de la balnéation.

Et que dire de Nice, Nice la grande ville qui fait pour la saison d'hiver des extravagances et des folies somptueuses, et qui en est encore à discuter l'utilité d'un Casino et, qui mieux est, à chercher et à ne pas trouver un emplacement convenable à cet établissement ! Mais, dirons-nous aux Nîgois, Boulogne, le Crotoy, le Tréport, Dieppe, Fécamp, le Havre, Honfleur, Benzeval, le Croisic, la Rochelle, Royan, Arcachon, Biarritz et tant d'autres villes, moins riches que Nice, ont fait des casinos, des établissements modèles pour les bains de mer, et vous, que la nature a dotés du plus beau climat et de la plus belle plage, vous hésitez à construire un casino d'été !

Et quels reproches ne mérite pas la dernière de ces stations, la dernière comme point géographique, mais la première peut-être pour la splendeur de ses sites, la douceur de son climat et la magnificence de son golfe ? Menton !

Mais à Menton, qui n'est guère plus avancée que les stations voisines que nous avons nommées, on s'apprête, dit-on, à utiliser pour un casino le jardin de Carnoles, ancien séjour des princes de Monaco, propriété ravissante, ombragée et éloignée de la mer de quelques mètres seulement. Nous suspendons donc nos appréciations et nous ajournons notre critique jusqu'à nouvel ordre, nous contentant d'exprimer cependant le regret que les Mentonnais aient aliéné des terrains appartenant à la commune, terrains baignés par la mer, avoisinant la ville, et sur lesquels depuis longtemps aurait dû être construit un établissement de bains.

Serons-nous entendus par les intéressés auxquels nous adressons ces observations ? Aurons-nous porté la conviction au sein des administrations locales de qui doit découler l'initiative pour ces sortes d'entreprises ? Com-

prendra-t-on à Cannes, à Antibes, à Nice, à Menton, que, étant recherchées comme stations d'hiver, elles le seraient cent fois plus comme stations balnéaires ? Et que si pendant l'hiver des milliers d'étrangers se rendent dans le département des Alpes-Maritimes pour trouver un beau ciel et une température douce, d'autres étrangers bien plus nombreux encore, inonderaient ces rivages pour trouver, en été, de l'eau tiède, une température égale, une existence agréable ?

L. DUCOMET.

On lit dans le *Journal de Nice* :

Le 29 juin, la Commission nommée par arrêté préfectoral pour préparer le Concours Régional Agricole de 1865, s'est réunie à 2 h. à l'hôtel de la Préfecture, sous la présidence de M. le Préfet.

Étaient présents, MM. Malausséna, maire de Nice, Abbo, Alzyari de Roquefort, Bonnaire, Bounin, Colombo, comte Grand-Camp, Escoffier, Gazan, Viney et Rivaud, secrétaire.

M. le Préfet a donné lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, en date du 4 mai dernier, dans laquelle S. Exc. exprime le regret de ne pouvoir accueillir le vœu manifesté par la Commission, dans sa séance du 16 mars, et consistant à obtenir que la tenue du Concours Régional de Nice ait lieu dans le commencement du mois d'avril et non pas dans les premiers jours de mai.

M. le Préfet expose ensuite la nécessité de nommer des Commissions spéciales, qui seront chargées de préparer le programme de chaque partie du Concours régional et des différentes exhibitions, qui pourraient être faites à la même époque ; de dresser le budget des sommes nécessaires pour la distribution des médailles à accorder dans chaque série ; de rechercher l'emplacement sur lequel pourront être faites, de la manière la plus convenable, les installations que nécessitera la tenue du Concours Régional et de ses annexes.

Sur la proposition de M. le Préfet, la commission décide que cinq commissions spéciales seront organisées, savoir :

1<sup>o</sup> Une commission chargée de rechercher l'emplacement pour la tenue du Concours Régional et de ses annexes et de présenter le projet des travaux et dépenses à faire pour l'organisation.

2<sup>o</sup> Une commission pour préparer l'exposition d'horticulture, qui comprendra non seulement les départements de la Région, mais encore tous les départements français et les pays étrangers.

3<sup>o</sup> Une commission pour les bestiaux, les produits et les machines agricoles.

4<sup>o</sup> Une commission pour l'exposition industrielle.

5<sup>o</sup> Une commission pour les courses de chevaux et les concours d'orphéons.

M. le maire de Nice est de droit président honoraire de toutes les Commissions.

M. le Préfet prie en terminant MM. les présidents des diverses Commissions de vouloir bien renvoyer très promptement la réunion, afin qu'elles préparent leur travail, et présentent leurs propositions avant le 10 juillet prochain.

« Il paraît, dit le journal d'Aix, que la destruction du gibier, au moyen de grains et d'appâts empoisonnés avec la noix vomique, a lieu d'une manière permanente. Les conséquences en seront désastreuses pour la contrée. Ce vandalisme d'une autre espèce amènera forcément la dépopulation, dans un avenir peu éloigné, au grand détriment de la consommation et de l'agriculture locales. Ce mode est aussi dangereux que peu profitable à ceux qui l'emploient, car sur cent oiseaux intoxiqués, une vingtaine, tout au plus, tombe entre leurs mains avides, et le reste va périr au loin ou dans les buissons, sans profit pour personne. Et ces ravages journaliers se commettent en temps de chasse prohibée ! Aussi une pétition à l'autorité supérieure se couvre-t-elle de signatures de chasseurs et d'agriculteurs bien aises, les uns de sauvegarder le gibier ainsi gaspillé, les autres de conserver les oiseaux protecteurs de nos récoltes et de nos jardins par les razzias incessantes qu'ils font contre les insectes nuisibles à tous les fruits de la terre. Espérons qu'à la suite de ces réclamations, des mesures sévères seront prises contre les braconniers empoisonneurs, et qu'une surveillance active sera exercée pour prévenir et réprimer leurs méfaits. »

On nous écrit de Toulon :

Vendredi, à six heures du soir, le train du chemin de fer, composé d'une vingtaine de wagons, trainés par deux locomotives, est parti de la gare de Toulon, emportant, en outre des voyageurs ordinaires, plusieurs centaines de marins et de soldats congédiés, les forçats libérés de Cayenne et 65 chevaux arabes, formant le dernier détachement qui restait au camp de la porte Impériale.

On a été forcé de reconnaître que les voyageurs quadripèdes étaient les plus raisonnables, car tous les autres, excités sans doute par la chaleur, s'étaient tellement désaltérés en route, qu'on a été obligé de les traiter comme des colis, afin de ne pas manquer l'heure du départ.

BIBLIOGRAPHIE.

LE ROMAN DE DEUX JEUNES FILLES  
PAR PASCAL DORÉ.

1 vol. in-12°, — Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, Paris.

Depuis l'apparition du *Roman d'un jeune homme pauvre*, je n'ai lu aucun livre qui m'ait causé autant de plaisir que le *Roman de deux jeunes filles*. Ce roman est une bonne pensée et un bon sentiment d'un bout à l'autre. On y respire l'honnêteté à pleins poumons, à plein cœur la poésie. Tout y est pur dans l'amour, tout y est chaste dans les désirs, de même que, dans l'étude des caractères et dans la manière d'apprécier les situations, tout également est juste et vrai.

M. Pascal Doré n'a pas cherché, comme les réalistes, pour séduire ses lecteurs, à mettre en jeu le sensualisme, ou comme les romantiques de l'école en décadence de 1830, pour fasciner les imaginations, à façonner des héros ou des héroïnes d'un type irréalisable. Se tenant à l'écart des excentricités des uns et de l'immoralité des autres, il a pris ses modèles dans la nature vraie et puisé ses ressources dans les sentiments qui sont la vie ordinaire de l'âme et dans les aspirations qui règlent les battements quotidiens du cœur. Il a créé, peint et fait mouvoir des êtres qui nous ressemblent, que nous sommes exposés à coudoyer à chaque instant. Leurs qualités n'ont rien de surhumain, leurs défauts rien qui dépasse les bornes du possible, leurs vices aucune forme qui en fasse des monstres difficiles à découvrir. On les rencontre tous dans notre société; ils s'agitent tous à nos côtés, et nul d'entre nous, ayant un peu vu le monde, ne serait embarrassé pour appliquer à une individualité les noms d'emprunt que M. Pascal Doré donne à ses personnages. Hélène, Cécile, Lodoïska sont des abstractions que je connais et que vous connaissez. D'Aiglemont, Richard, Metterville sont des fictions, que nous saurions immédiatement dégager du voile qui les couvre, en désignant du doigt les hommes qu'ils représentent.

Tout le monde peut lire ce livre sans danger, aussi bien la jeune fille, dépourvue d'expérience, que la femme d'un âge mûr à qui la vie a déjà dévoilé ses vanités et ses mensonges. L'esprit et le cœur, se dégageant, celui-ci des influences, qui l'abusent trop souvent, celui-là des préjugés, qui le rendent dangereux ou exclusif, s'y confondent dans une identité pleine de bienfaisance et, au milieu d'efforts communs, poussent ensuite le mensonge et la haine vers ce but, où, à bout de ressources, ils s'affaissent écrasés sous le poids de leurs iniquités.

Mais n'est-ce pas trop présumer en faveur d'un roman, m'objectera-t-on peut-être, que de considérer celui de *deux jeunes filles*, comme une œuvre pouvant passer sous les yeux même d'une jeune personne, sans que celle-ci coure le risque de ressentir un sentiment, que son père ou sa mère désapprouve. En fait des choses du cœur, les parents sont rarement d'accord avec ces *jeunes écervelées*, qui se laissent prendre à un regard ou à un sourire, comme un oiseau se laisse prendre au piège où le chasseur fait miroiter la séduction!

L'opinion, que les parents peuvent avoir des pensées ou des sentiments de leurs filles, ne saurait changer la nature d'un livre, ni leur appréciation di-

minuer sa valeur. Quand on juge un ouvrage, il faut se placer en dehors de l'esprit de coterie et se tenir surtout à distance des ambitions et des égoïsmes dont les efforts et les effets tendent à la négation de tout ce qui est noble et généreux. Les susceptibilités d'amour-propre ou d'argent n'ont rien à voir dans les sensibilités de cœur; le mercantilisme, qui anéantit l'âme afin de mieux trafiquer du corps, est une infamie dont la morale repousse les jugements et méprise les exigences. Pour savoir si une chose est bonne en soi, il n'est pas besoin de rechercher si elle emporte corrélation entre deux termes opposés; l'absurde n'existe jamais dans les lois de la nature; à ce prix on ne trouverait rien qui fût à l'abri d'un blâme. Toute chose est bonne, sans distinction de nom ou de forme, qui devient la manifestation d'une vérité ou qui donne satisfaction à un besoin général.

Le roman, malgré les préventions malheureusement trop fondées qui l'accablent, peut devenir, entre des mains habiles et avec une conscience droite, un puissant élément de civilisation et de moralisation. Il peut, mieux qu'un livre de morale pure, apprendre à aimer la vertu, car aux préceptes, qui ramènent ou retiennent une âme dans les sentiers du bien, il réunit une influence d'attraction que l'on ne rencontre pas toujours dans les livres consacrés exclusivement aux maximes philosophiques ou aux maximes ascétiques.

D'ailleurs, le *Roman de deux jeunes filles* ne ressemble point à tous ces autres livres que, à cause de leur titre, on classe indistinctement dans le même genre littéraire. Il appartient à cette minorité d'ouvrages que leurs auteurs consacrent à redresser les mœurs générales, en cherchant d'abord par des études pratiquées dans le vif, à améliorer les mœurs de la famille. Le sujet, qui en fait la base, n'a rien de bruyant; sa mise en scène n'offre aucune de ces séductions d'optiques, dont l'éclat sert la plupart du temps à combler des vides de conception, quand on ne les emploie pas dans le but unique de dissimuler l'absolue nudité de l'œuvre. C'est tout simplement une histoire d'intérieur, un drame de famille, ou tout se passe entre gens qui se connaissent et qui se voient chaque jour. C'est, pourrait-on dire encore, une épopée domestique, ou Hélène, placée entre deux influences contraires, Cécile et Lodoïska, rappelle ces héros antiques, que deux divinités ennemies se disputaient pour les sauver ou les perdre, selon que leurs intérêts avaient à gagner à leur gloire ou à souffrir du succès de leurs exploits.

Mais, s'il y a quelque chose de fatidique dans la manière dont l'action se déroule, il y a quelque chose d'éminemment chrétien dans la manière dont elle se termine. L'infernal génie, qui s'attachait aux pas d'Hélène pour souffler dans son cœur le soupçon et la haine, Lodoïska, la fille de trente ans, vaincue à l'heure suprême, est obligée de fuir, et d'aller cacher au sein de ses ignominies sa « figure blême » et son « sourire jaune. »

Quel dommage cependant qu'Hélène ait dû connaître les souffrances dont la jalousie brûle le cœur, et la haine, qui vient à la suite de la jalousie se substituer aux bons penchants de l'âme! Les tourments, qui abaissent la vie humaine au niveau de la vie des damnés, ne devraient jamais atteindre les êtres que leur pureté rend plus dignes du ciel que de la terre. Pourquoi Dieu n'établit-il pas une exemption de tous ces maux en faveur de ceux qui jouissent de toutes les vertus?

Ou bien, si comme on l'affirme, « chaque âme possède une sœur en ce monde, âme pareillement créée à elle, qui doit être sa compagne dans l'éter-

mité » pourquoi une fille de vingt ans rencontre-t-elle sur ses pas, en entrant dans le monde, une Lodoïska, cent fois *soupesée* et cent fois trouvée trop *légère*.

Ce qu'il y a de particulièrement surprenant dans l'ouvrage de M. Pascal Doré, c'est cette unité, qu'il sait conserver à tous les portraits qu'il trace. Ni les contrastes, qui accidentent la vie, ni les circonstances différentes qui obligent un être à subir des variations ou des transformations d'humeur, n'influent sur son dessin. Tel a été conçu dans son esprit, au début de son œuvre, le caractère d'un personnage, tel on le découvre au milieu, tel on le rencontre à la fin; ce qui ne veut pas dire que cette unité dans l'essence exclue la liberté dans l'action, et contraigne le cœur, l'âme et l'esprit à se mouvoir dans un milieu déterminé. Ce genre d'unité serait de l'uniformité, et les maîtres dans l'art d'écrire comme dans l'art de peindre s'arrangent toujours de façon à éviter ce défaut et à faire concourir les détails de leur œuvre à compléter leur sujet.

Rien donc ne manque à ce livre; et l'on peut assurer sans craindre de voir ses prévisions démenties que l'éclat du talent, la solidité des créations et le charme, qui s'attache à tout ce qui s'inspire du cœur, lui promettent un durable succès.

A. CHAMBON.

LETTRE PARISIENNE

Les Japonais sont partis enchantés de l'accueil qui leur a été fait, émerveillés de trouver aux antipodes de leur empire un pays si puissant, et surtout si différent du Japon. Mais il ne faudrait pas s'imaginer que les ambassadeurs du taïcomm n'ont fait, en visitant Paris, que pousser partout des cris d'admiration. Le Japonais est fin, rusé, railleur; son esprit, prompt à s'assimiler toutes choses, est également prompt à les critiquer. Un voyageur anglais les appelle les Français de l'extrême Orient.

Un résumé de quelques-unes de leurs observations peut nous permettre d'apprécier la pointe d'ironie qui était l'aiguillon de leur conversation.

A tout instant, ils nous entendaient vanter le chemin de fer et le télégraphe électrique. Ils en prenaient philosophiquement leur parti.

— Oh! disaient-ils, si Bouddha avait voulu que les hommes fissent dix lieues à l'heure, il leur aurait tout simplement donné des jambes plus longues.

L'exercice, le mouvement, l'action ne séduisent que médiocrement les Japonais. Aussi ne peuvent-ils pas comprendre nos danses.

— Quoi! Vous dansez vous-mêmes, s'écriaient-ils! Vous faites donc votre ouvrage, sans aide, en personnes?

— Mais ce n'est pas un ouvrage.

— Qu'importe! C'est une fatigue, et chez nous, quand nous voulons jouir de la danse, nous faisons sauter devant nous des danseuses.

Le jour de l'enterrement du maréchal Pélissier, ils ont trouvé les funérailles magnifiques. Mais ils ne comprennent pas que nous puissions prendre le noir pour la couleur du deuil.

— Le noir, disaient-ils, est la couleur de l'encre; il faut la laisser aux lettres pour conserver les immortelles sentences de la sagesse. Mais la véritable couleur du deuil, c'est le blanc. Le mort que vous pleurez est blanc; les nuages qui peuplent le pays de la lumière où il s'en va sont blancs; l'innocence de la vie qu'on aime à se rappeler sur un tombeau, est figurée par la couleur blanche. C'est donc en blanc qu'il faut porter le deuil.

On n'a pas manqué de leur faire remarquer l'ordre, la propreté, les soins et la promptitude avec lesquels l'édilité parisienne maintient dans les rues une circulation rapide et commode.

— C'est parfait, ont-ils répondu. Mais nous aimerions bien voir les édiles montrer pour les hommes les mêmes prévenances que pour les chevaux.

— Comment donc?



— Vos édiles ont bien soin de niveler vos routes et vos rues pour aider les chevaux; mais ils devraient bien empêcher de cirer les escaliers des maisons, où les hommes se cassent le cou.

Vous voyez que la critique trouve autant de place que la louange dans leurs remarques. Tout, d'ailleurs, a été passé au crible de l'examen. En voyant que les femmes avaient chez nous autant de liberté que les hommes, ils ont témoigné plusieurs fois leur surprise.

— A qui donc, ont-ils demandé, laissez vous le plus de liberté, à la femme ou à la jeune fille?

— A la femme.

— Aveugles, ont-ils répondu, qui ne voyez pas que vous lâchez le frein quand il faudrait le serrer.

Dans le domaine de l'intelligence, leurs critiques ont été encore plus acérées. L'Académie française leur a paru une institution dérisoire. Quand ils ont su que les quarante immortels gardiens de notre langue en étaient seulement à la lettre H de leur interminable dictionnaire, ils n'ont pu retenir un sourire de suprême dédain.

— Nous, ont-ils dit, nous avons deux langues, la langue chinoise et la langue japonaise. Chacune d'elles possède plus de quinze mille signes, et voilà des siècles que nous possédons notre double encyclopédie complète.

Au théâtre, ils ont paru tout d'abord charmés. Mais ils ont fini par y renoncer. On leur en a demandé la raison :

— Bah ! ont-ils répondu. C'est toujours la même pièce qui finit invariablement par un mariage.

Conduits dans un lycée, ils se sont laissé conduire partout. A la fin de la visite, ils se sont hâsardé à dire :

— Mais où est donc le maître de l'agriculture.

— Il n'y en a pas.

— Chez vous, ont-ils repris, le superflu passe donc avant le nécessaire.

La curiosité universelle avec laquelle nous lisons les journaux les a frappés. Aussi ont-ils bien examiné la facture de nos feuilles quotidiennes. Les grands caractères ont naturellement frappé leur attention, et ils en ont demandé la traduction. On leur a répondu par des annonces de sirops, de pâtes et de panacées de toutes sortes.

— La France, se sont-ils écriés, ne possède donc que des malades.

Leur verve intarissable s'est exercée sur tout. Mais croyez bien que, en dépit de leur dédain apparent, ils ont fait une ample moisson d'observations de toutes sortes dont ils ne manqueront pas de tirer profit. Rien n'égale la suprême habileté de main du travailleur japonais, et je puis vous en citer un curieux exemple.

Un membre d'une légation européenne donne un jour à un ouvrier japonais une serrure de sûreté à complication pour l'appliquer à un nécessaire.

L'ouvrier japonais, nommé Sab-By, accepte l'ouvrage et promet de le rendre pour le lendemain. A l'heure convenue, l'artisan rapporte l'ouvrage terminé et bien fait. La serrure fonctionnait parfaitement.

L'attaché de légation, satisfait, paye Sab-By et le congédie. Puis, un scrupule le saisit, et il examine de nouveau la serrure. Son jeu ne laisse réellement rien à désirer. Mais, enfin, en examinant de près, il parvient à découvrir que la serrure à secret ne porte pas le nom du fabricant européen qui la lui a vendue. Il rappelle Sab-By et lui redemande sa serrure.

L'ouvrier japonais soutient d'abord qu'il a véritablement rendu celle qu'on lui a confiée; mais, enfin, convaincu par l'évidence, il convient qu'il n'a pas rendu la serrure qu'il désirait conserver comme modèle. Celle qu'il avait livrée, du jour au lendemain, était le produit de son travail. On compterait en Europe les ouvriers capables d'en faire autant.

C'est là, d'ailleurs, une des qualités éminentes du Japonais. Les principales découvertes de la science moderne sont aujourd'hui populaires au Japon.

A la suite du traité de commerce conclu par la France avec le gouvernement japonais, on apprend aux ministres du taïcoum que, en signe d'amitié, l'Empereur Napoléon envoyait, entre autres présents, un canon au souverain du Japon.

— Est-il rayé? demandèrent aussitôt les ministres japonais.

Vous voyez que si, de notre côté, nous savons rendre justice aux Japonais, ceux-ci, de leur côté, ne manquent pas de tirer avantage de nos merveilleuses inventions.

On nous écrit de Paris :

Je voudrais bien faire une rapide revue du monde dramatique; mais le théâtre est éclipsé par les faiseurs de tours; l'art fait place au métier. On n'a d'applaudissements que pour les clowns.

On ne parle plus que de l'Écuyer quadrumane, des grâces de Léotard, du premier acrobate de l'Hippodrome, de l'Hercule Damourette et de l'Inimitable Blondin, qui veut bien nous accorder quelques séances dans les premiers jours de juillet. Vous comprenez que, en présence de ces maîtres du tour de force, la comédie, le drame et le vaudeville n'ont plus qu'à baisser pavillon. Espérons que la liberté du théâtre va renverser les rôles, et que, après avoir admiré les pyramides sur leurs pointes et les artistes marchant sur leurs têtes, nous finirons par trouver tout simplement de bons comédiens qui sauront nous plaire sans se disloquer les membres.

Voici la saison des voyages, et je fais aujourd'hui ma première excursion avec Jean Bruyère, bon compagnon de route qui me conduit dans vos parages et me fait joyeusement parcourir les émouvants paysages du Vivarais.

Jean Bruyère est le héros d'un roman philosophique que vient de publier M. A. Mazon, et qui ne peut manquer de trouver, surtout dans vos contrées, des échos nombreux et sympathiques. Le livre de M. A. Mazon

nous fait heureusement sortir de cette littérature sans cœur, sans esprit et sans style, pour laquelle le roman n'est plus qu'une débauche de l'imagination.

L'ouvrage se compose d'histoires diverses, d'aventures soigneusement variées. Chacun des chapitres nous offre une scène nouvelle, et Jean Bruyère trouve ainsi moyen de faire passer sous vos yeux, sous la trame d'un récit intéressant, les questions les plus palpitantes du temps présent. Vous ne serez peut-être pas toujours de l'avis de Jean Bruyère. Qu'importe? Il vous aura du moins aiguillonné, et, pour le fond des choses, vous aurez le droit de conserver votre opinion. *Tradidit mandum disputationibus eorum.*

Mais les tendances du livre ne pourront, en tout cas, que plaire à tous les bons esprits. Lisez le chapitre intitulé : *le Maire d'Aubenas*, et vous y trouverez une ingénieuse apologie des plans divins de la création. La philosophie du récit se trouve résumée par ces mots de Lessing :

« Si le Tout-Puissant tenait dans une main la vérité, et dans l'autre la recherche de la vérité, c'est la recherche que je lui demanderais de préférence. »

Cette recherche de la vérité, cette soif de l'inconnu qui dévore les âmes, est largement comprise par M. A. Mazon. « Nous avons porté la main à l'arbre de la science; dit-il, en la pensée, comme l'ange qui chassa Adam et Eve du paradis terrestre, ne nous laisse plus de repos. Tout homme qui se sert de son intelligence est un Ahasverus, dans le grand Ahasverus aux millions de têtes humaines qui sillonnent toutes les voies de ce globe. Et qui sait si, par de là votre village, là haut, là bas, de tous côtés, il n'en est pas encore de même ! Nous savons déjà, d'une manière certaine, qu'il y a autant de soleils, éclairant sans doute une égale quantité de mondes, dans chacune de ces étamines d'or dont se parseme le soir l'immense fleur bleue, image de l'infini, symbole de notre destinée, qui tient notre globe dans un pli de sa corolle; nous sommes vis-à-vis de ces mondes, comme l'antiquité vis-à-vis de l'Amérique. Pourquoi ne se trouverait-il pas, tôt ou tard, un Christophe Colomb pour traverser ces espaces, ou du moins les faire traverser à la pensée, et nous apprendre au juste ce qu'on y dit et ce qu'on y fait ?... »

ALPHONSE CHAMBON — Rédacteur-Gérant

**VICHY REVUE DES EAUX.**  
MONITEUR DES EAUX MINÉRALES  
BAINS DE MER ET STATIONS HIVERNALES. — Guide hebdomadaire du voyage et du tourisme. — Correspondance internationale. — Hydrologie. — Hydrothérapie. — Renseignements gratuits. — Abonnement : un an, 12 fr. S'adresser franco à M. D. CAMBERDI, à Vichy (Allier).

MONACO 1864 — Imprimerie du Journal de Monaco.

A LA REINE DES FLEURS




**PARFUMERIE LAIT D'IRIS**

**L.T. PIVER**

PARFUMEUR DE S. M. L'EMPEREUR

**SEUL INVENTEUR DU SAVON AU SUC DE LAITUE**

et du LAIT D'IRIS pour la TOILETTE et le TEINT.

Entrepôt général, boulevard de Strasbourg, 10.

**PARIS**

DÉPOTS dans toutes les villes de France et de l'ÉTRANGER.

**HUILE DE**

(DE FOIE FRAIS DE MORUE) Affections scrofuleuses, maigreur des enfants, affaiblissement général. (Elle donne de l'embon point) Douce et facile à prendre. Rue Castiglione, 2, Paris. Mention honorable. — En gros, chez M. FOUQUE, pharmacien à Nice; en détail dans toutes les bonnes pharmacies; à Monaco, chez M. MURATORE, pharm.

La Monographie des Hémorrhoides, par le docteur A. LEBEL, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. — 1 vol. in-8° pour 4 fr., à Paris, 14, rue de l'Échiquier. (Consultations). (20)

**PLUS DE CHEVEUX BLANCS**

MELANOGÈNE

De DICQUEMARE AINÉ, de ROUEN.

Pour teindre à la minute en toutes nuances les cheveux et la barbe, sans danger pour la peau et sans aucune odeur. Cette teinture est supérieure à toutes celles employées jusqu'à ce jour.

Prix : 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré.

**GRAND HOTEL DE PARIS**

Cet Hôtel, situé à proximité du Casino est organisé sur le modèle du GRAND HOTEL du boulevard des Capucines, à Paris, contient des appartements somptueux et confortables. C'est, sans contredit, l'un des premiers établissements de la Méditerranée. — Cuisine française. — Service à la carte.